

COURS DE FRANÇAIS ÉCRIT GRATUIT POUR LES PERSONNES IMMIGRANTES

CLIENTÈLE VISÉE

Personnes immigrantes de niveaux intermédiaire ou avancé en français

CONDITIONS D'ADMISSION

- Résider au Québec
- Avoir 16 ans ou plus
- Respecter les critères d'admissibilité de la francisation à temps partiel
- Réussir le test de classement
- Ne pas être inscrit à un autre cours du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU COURS

Lieu : Collège Montmorency
Accueil : A-1940
475, boul. de l'Avenir
Laval
(Métro Montmorency)

Durée : Du 10 avril au 20 juin 2012

Horaire : Du lundi au mercredi
De 18 h à 21 h

FRAIS DE GARDE

Les personnes qui doivent faire garder leur enfant pour pouvoir assister aux cours peuvent, sous certaines conditions, recevoir un montant forfaitaire de 7 \$ par cours et par enfant.

INSCRIPTION ET ÉVALUATION

Date : Le jeudi 15 mars 2012

Heure : 17 h 30

Lieu : Collège Montmorency
Accueil : A-1940
475, boul. de l'Avenir
Laval
(Métro Montmorency)

Documents requis :

Vos documents d'immigration
(Québec et Canada)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

514 864-9191

www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/cours-temps-partiel

Le succès
parle
français
À vous d'agir!

RÉUSSIR
AU QUÉBEC

Immigration
et Communautés
culturelles

Québec 